

Montréal, 30 août 2020



1- Questionnaire sur votre état de santé : à remplir même lorsque vous entrez pour venir chercher votre enfant au service de garde

Depuis la réouverture de l'école, tous les membres du personnel, les visiteurs et les parents qui entrent dans l'école doivent remplir un questionnaire portant sur leur état de santé. Par exemple, lorsque les parents du préscolaire sont venus dans le gymnase pour une rencontre d'information la semaine dernière, ils ont tous dû remplir le questionnaire.

À ce sujet, j'ai reçu quelques précisions vendredi dernier, de la part du CSSDM. À partir de demain 31 août, tous les parents qui entrent dans l'école pour venir chercher leur(s) enfant(s) au service de garde en fin de journée devront remplir le questionnaire. C'est très rapide.

Voici le lien pour accéder au questionnaire :
<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXH3kKeUKWd-xNhdI9S0tbs1NUOFBPMV0V1VTOFRJWjFQVUs1V1g5WlpZUy4u>

De plus, un code QR sera affiché en tout temps sur la porte du service de garde. Ce code QR vous mènera directement au questionnaire.

Marche à suivre pour le code QR

- 1- Vous ouvrez l'appareil photo de votre téléphone. Si vous avez déjà une application lisant les codes QR dans votre téléphone, la lecture du code se fera automatiquement. Vous ne devez pas appuyer sur le bouton pour prendre une photo.
- 2- Si vous ouvrez l'appareil photo de votre téléphone et qu'il ne se passe rien, vous devez installer une application qui va permettre à votre téléphone de lire les codes QR. C'est gratuit!

Pour ceux qui n'ont pas de cellulaire, vous pouvez remplir le questionnaire juste avant de vous présenter à l'école avec le lien ci-dessus. En dernier recours, nous avons des formulaires *papier*.

Je vous remercie grandement de votre collaboration sur ce point. Je comprends que cela s'ajoute à votre routine déjà chargée.

2- Quels sont les symptômes qui empêchent un élève d'être admis dans l'école?

J'ai reçu vendredi dernier un nouveau document du gouvernement du Québec expliquant clairement quels sont les symptômes qui impliquent qu'un élève doit rester à la maison. Voici

l'essentiel concernant les symptômes qui impliquent de rester à la maison et de téléphoner au 514 644-4545 :

Les élèves et les membres du personnel présentant UN des symptômes suivants :

+ **Fièvre :**

- Chez l'élève et l'adulte : 38,1 °C (100,4 °F) et plus (température buccale) ;
- Ou, 1,1 °C de plus que la valeur habituelle d'une personne ;

+ **Perte soudaine de l'odorat avec ou sans perte de goût, sans congestion nasale ;**

+ **Toux (nouvelle ou aggravée), essoufflement ou difficulté à respirer**

Ou DEUX des symptômes suivants :

+ **Symptômes respiratoires :**

- Mal de gorge ;
- Congestion nasale ou écoulement nasal

+ **Symptômes généraux :**

- Fatigue intense ;
- Perte d'appétit importante ;
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique) ;

+ **Symptômes gastro-intestinaux :**

- Douleurs abdominales
- Vomissements ;
- Diarrhée.

3- Des outils mis à votre disposition

Voici un lien direct vous menant à un outil d'autoévaluation des symptômes de la Covid-19 : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/> Faites le test, la réponse sera claire.

J'ai aussi joint à cet envoi 2 autres documents ministériels:

- *Marche à suivre en cas de Covid-19 à l'école*
- *Les enfants et la Covid-19*

De plus, un document questions-réponses destiné aux parents sera mis à jour régulièrement par le Ministère de l'Éducation. Voici le lien : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-reponses-education-famille-covid-19/#c62686>

Important : En bref, si votre enfant s'absente en raison de symptômes compatibles à la Covid-19, vous devez téléphoner au (514) 644-4545 et informer l'école de l'évolution de la situation : est-ce qu'un test a été recommandé? Si oui, nous informer du résultat. En cas de cas à l'école, nous devons suivre les instructions de la santé publique.

4- Un nouveau service pour les paiements

Très bientôt, il vous sera possible de payer les frais liés au matériel scolaire et les frais de la contribution volontaire par Internet. **Si vous avez déjà fait des chèques, nous allons les prendre, mais si vous n'avez pas encore fait de chèques, nous vous demandons d'attendre.**

Nous allons vous faire parvenir un nouvel état de compte. Sur cet état de compte, un numéro de référence vous permettra d'effectuer le paiement en ligne via le site transactionnel des institutions financières participantes. Les instructions détaillées ainsi que la liste des institutions participantes seront indiquées sur les nouveaux états de compte.

Rappel

Assemblée générale des parents : 15 septembre

Bonne semaine! Sophie Daigle, directrice